



RAPPORT DE CONTRÔLE DE CONFORMITE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT & TBT DOMESTIQUE

INFORMATIONS GENERALES

Version du : 04/06/2026
Type d'installation : Nouvelle installation
Type de locaux : Maison
Lieu d'inspection : Emiel de Molstraat 51, 9400 Ninove
Etagere/ref :
Référence : R.G.I.E Livre 1, Partie 6 Chapitre 6.4
Agent visiteur : Lemaire Corentin
Propriété de :

Date d'inspection : 04/06/2026
Date d'émission : 04/06/2026 17:51:29
Installateur: Mika & Art SRL
Autres règlements : /
Documents de référence : Schéma
A réinspecter au plutard dans : 25 ans

DONNEES DU POINT DE BRANCHEMENT

G.R.D : FLUVIUS
Numéro EAN : Pas disponible
Raccordement : Réseau public
N° Compteur: 33642336
Marque : Actaris
Tension de serv. : 2X230V
Liaison comptage-coffre TGBT(mm²) : 10 mm²
Type de Câble : XVB

Prot. princ. branchement : aut.2P 40A
Nature du courant: Alternatif
Nombre de cond. : 2
I.Jour(1.8.1.) : 109341
II.Nuit(1.8.2.) : /
Jour(2.8.1) : /
Nuit(2.8.2) : /

CONTROLES : ADMINISTRATIF - VISUELS - MESURES - ESSAIS

Description Installation :
Schémas conformes et signés : Ok
Schémas et plans annexés : Ok
Installation exécutée conformément aux schémas : Ok

Etat du matériel électrique (fixation, dégradation...) : Ok
Matériel et influences externes : Ok
Identification circuit : Ok
Continuité PE et liaison équipotentielle : OK

Electrode de terre et interrupteur différentiel

type d'électrode: Piquet de terre
Section cond. de terre: 16 mm²
Inter. diff. général : 2p 63A/300mA
Nbre de diff. supplem: 2
Différentiels essaie par bouton test: Ok

Resistance de disp.(Ohm) : 21,1
Inter. diff. secondaire : 2p 40A/30mA
Inter. diff. supplem : 2p 40A/30mA
Différentiel général Scellé: NON

Protection contre les chocs électriques

Contre les contacts directs: Ok
Test des boucles de défaut: Ok

Contre les contacts indirects: Ok
Resist. d'isolement (MOhm) : >0,50

Nombre de tableaux : 1
Nombre de circuits terminaux : 21

Adéquation entre les dispositifs de protection et la section des conducteurs : OK

Adéquation entre le différentiel et la valeur de la résistance de dispersion de l'électrode de terre : OK

Appareil mobile à poste fixe et appareil fixe : OK

schéma unifilaire et plans de position ont été signés de nouveau pour approbation : Ok

Pas encore installé : Taque électrique, four, micro-onde, lave-vaisselle

CONCLUSION

L'INSTALLATION EST CONFORME AU LIVRE 1 DU RGIE (AR 08/09/2019)

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension. La prochaine visite de contrôle est à effectuer dans le délai prescrit dans les généralités.



Pour le Directeur Technique,
L'inspecteur,



L'inspecteur confirme avoir suivi toutes les points de la check-list: OUI

NOTES

- 1- Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection..
- 2- Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les cloisons, les faux-plafonds, etc.
- 3- Sauf stipulation contraire, l'examen porte exclusivement sur l'état et le bon fonctionnement de l'installation. Sa conception sort du cadre de la mission.

INFRACTIONS

Description(s)

REMARQUES

DEROGATIONS

##derogations##

CONSEILS

- a) l'obligation de conserver le rapport de visite de contrôle dans le dossier de l'installation électrique;
- b) l'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique;
- c) l'obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.
- d) l'obligation lorsque des infractions ont été constatées lors de la visite de contrôle, de faire effectuer une nouvelle visite de contrôle par le même organisme agréé afin de vérifier la disparition des infractions au terme du délai de un an. Dans le cas où, lors de cette seconde visite, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du rapport de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

Schémas, plans et autres

Cliquez sur le lien ci-dessous pour télécharger les schémas, plans et autres documents
[ninov_2.pdf](#)



Enregistre par Corentin Lemaire le 2026-06-04 17:51:29
Modifié par Corentin Lemaire le 2026-06-04 17:57:14

ORIGINAL